NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/13939
14 mai 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 13 MAI 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE CUBA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer les textes ci-joints comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Ernesto LOPEZ PAZ

Annexe I

Note du Gouvernement de la République de Cuba, datée du 12 mai 1980

Un incident inquiétant s'est produit le samedi 10 mai, dans l'après-midi, à 20 milles environ au nord de la baie de Samá, dans la province de Holguín.

A 17 heures, le bateau de pêche cubain en ferrociment No 165 a fait savoir par radio qu'il était attaqué par un bateau pirate et qu'il avait déjà été touché par plusieurs balles.

Des avions de reconnaissance et de combat se sont rendus sur place immédiatement. A 17 h 38, a été localisée une embarcation qui remorquait vers le nord le bateau No 165, qui avait demandé de l'aide, et le bateau No 54; il était évident que les deux navires avaient été capturés. A ce moment, toute liaison avait cessé avec les pêcheurs.

Nos avions, après avoir survolé à plusieurs reprises les embarcations et adressé des signaux au bateau pirate, et voyant que celui-ci ne s'arrêtait pas et continuait à remorquer nos navires de pêche, ont tiré des coups de semonce à 17 h 50 pour l'avertir de s'arrêter, ce dont le bateau n'a pas tenu compte. Quelques minutes plus tard, les avions, à court de carburant, sont retournés à leur base. Mais comme la situation, du moins à ce qui semblait, restait toujours aussi grave et qu'il paraissait évident que la vie de nos pêcheurs était en danger, notre force aérienne a de nouveau expédié des avions sur place, en vue d'empêcher la capture des bateaux de pêche; ces avions ont ouvert le feu contre le bateau pirate; celui-ci, endommagé, a fini par sombrer à 19 h 19.

Au cours de la nuit du samedi au dimanche, d'autres bateaux de pêche et des navires de notre patrouille de gardes-côtes, qui étaient partis à la recherche et au secours des pêcheurs capturés, ont trouvé en haute mer le bateau No 54, qui était abandonné et portait plusieurs traces de coups de feu et autres marques d'attaque. Comme l'on n'a pas trouvé trace au cours de la nuit du bateau No 165, dont on savait qu'il avait été attaqué et endommagé, puisque c'était lui qui avait appelé à l'aide, les recherches intensives se sont poursuivies par air, et le navire a finalement été repéré près de la côte de Ragged Island (Bahamas), le dimanche matin.

Apparemment, l'équipage ou une partie de l'équipage du navire agresseur était parvenu à terre dans l'un des navires de pêche capturés.

On est sans nouvelle des huit pêcheurs des deux navires cubains.

Le dimanche à midi, le Ministère des relations extérieures de Cuba a rédigé une note à l'intention du Gouvernement bahamien, l'informant en détail des faits, lui demandant de localiser, de libérer et de renvoyer à Cuba l'équipage des navires de pêche et demandant que les responsables soient appréhendés et jugés.

/...

Pendant la nuit du dimanche à lundi, des rumeurs ont commencé à circuler dans la presse internationale, selon lesquelles un patrouilleur des Bahamas aurait été coulé le samedi après-midi par des avions cubains. Si la nouvelle est exacte, il peut s'agir de l'embarcation coulée par nos avions, dont l'équipage a tiré contre les pêcheurs cubains et les a capturés, donnant ainsi l'impression d'une attaque pirate, événement fréquent dans cette zone. A aucun moment, nos pilotes n'ont identifié l'embarcation comme un patrouilleur bahamien et ils l'ont toujours considérée comme un bateau pirate.

S'il s'agissait vraiment d'un patrouilleur, il conviendrait d'expliquer pour quelle raison ce patrouilleur a ouvert le feu contre les pêcheurs cubains dans les eaux internationales, à 20 milles seulement de nos côtes, pour quelle raison il a capturé les deux navires et leurs équipages, pour quelle raison il n'a pas tenu compte des coups de semonce des avions cubains et, ce qui est le plus important : où sont les huit pêcheurs cubains.

Toute cette zone d'îlots des Bahamas proches de Cuba a été largement utilisée par les ennemis de notre pays pour se livrer à des actes de piraterie contre des embarcations cubaines et contre nos côtes. A cette fin les bateaux pirates ont utilisé toutes sortes d'immatriculations et de pavillons. Cela entraîne bien entendu une certaine insécurité et des risques dans la zone.

S'il est exact que le bateau coulé était un patrouilleur bahamien, nous regrettons sincèrement l'incident, étant donné que notre gouvernement a toujours souhaité entretenir les meilleurs liens d'amitié et de respect mutuel avec ce pays voisin. C'est pourquoi nous espérons que toutes les circonstances et causes de cet incident pourront être dûment éclaircies et qu'il pourra être réglé de façon amicale et honorable par les autorités de Cuba et des Bahamas.

Nous ne ferons jamais preuve d'arrogance vis-à-vis des Bahamas. Il s'agit d'un petit pays qui a récemment accédé à l'indépendance et qui pourra toujours compter sur notre solidarité et notre respect.

/...

Annexe II

Editorial du journal Granma, du 13 mai 1980, qui représente la position officielle du Gouvernement de la République de Cuba

L'incident qui s'est produit samedi au nord de la baie de Samá, à 20 milles des côtes cubaines, n'est certes pas le fait du hasard. Il faut le rapprocher d'une série d'événements qui se sont produits auparavant : les événements à l'ambassade du Pérou, l'incident au Bureau qui s'occupe des intérêts yankees et la tentative monstrueuse d'assassiner 570 enfants cubains dans le club "Le Van Tam".

On a pu établir avec exactitude qu'un patrouilleur bahamien a tiré, sans préavis, sur des bateaux de pêche cubains en ferrociment, Nos 165 et 54, qui n'avaient aucune arme et qui se trouvaient dans les eaux internationales. De plus, le patrouilleur les a ensuite abordés et pris en remorque. Cela ne s'était jamais passé auparavant. Il y avait eu certes de nombreuses attaques de pirates dans cette zone, mais jamais une attaque de ce genre de la part d'un patrouilleur bahamien.

La main de la CIA ne peut être étrangère à cette affaire et il est certain qu'elle est derrière tout cela. Il est arrivé d'autres fois que des bateaux de pêche cubains soient saisis par des embarcations du Gouvernement bahamien sous prétexte qu'ils pêchaient dans les eaux bahamiennes qui, il est vrai, sont très proches selon la carte de celles de Cuba. Les eaux appartenant à chacun des deux pays n'ont pas encore été délimitées avec précision. Le Gouvernement cubain a toujours accepté les réclamations des Bahamas et a résolu chaque problème dans le respect et l'amitié; ce qui ne peut s'expliquer ici est que deux bateaux de pêche cubains aient été attaqués criminellement dans les eaux internationales par un patrouilleur bahamien, donnant ainsi toutes les apparences d'une attaque pirate, ce qui fut la cause de l'incident.

Nous n'accusons pas le Gouvernement bahamien. La CIA agit par l'intermédiaire d'agents. Aux Bahamas, il y a de véritables mafias de gangsters yankees qui monopolisent la contrebande, le jeu et la drogue. Le Gouvernement bahamien lui-même est victime des actes de ces éléments. Il n'a jamais eu une attitude inamicale à l'égard de Cuba et nous sommes sûrs que, pour sa part également, il souhaite établir de bonnes relations avec notre pays.

Hier lundi, une délégation présidée par le vice-ministre des relations extérieures de Cuba, Pelegrin Torras, et par l'ambassadeur auprès des Bahamas, Raúl Roa-Kourí, s'est rendue aux Bahamas pour s'entretenir avec les autorités et éclaircir la situation.

Notre délégation s'est entretenue avec les huit pêcheurs cubains qui se trouvaient à Nassau. Ils ont expliqué en détail ce qui s'était produit. A notre avis, toute la responsabilité incombe à l'action illégale, incorrecte et injuste du patrouilleur bahamien. Il est fort difficile de penser qu'il ne s'agit pas d'une provocation de plus, organisée par les Yankees.

/...

Il semble que quatre membres de l'équipage du patrouilleur coulé aient été portés disparus.

On cherche ainsi à susciter un conflit entre Cuba et les Bahamas. Seul l'impérialisme a intérêt à ce que cela se produise. C'est notre devoir de déjouer cette manoeuvre.

Nous réaffirmons une fois de plus que les Bahamas, pays voisin, petit et nouvellement indépendant, peuvent compter sur tout notre respect et notre considération.

Les Bahamas n'ont pas encore - elles ne le peuvent pas - une grande expérience de ce genre de situation. Cuba ne peut ni ne veut prendre une position d'arrogance, de force ou de supériorité à l'égard de n'importe lequel de ses voisins des Caraïbes; il préfère même être humilié plutôt qu'humilier l'un quelconque de ses frères voisins.

Notre gloire et la place que nous occupons dans l'histoire, nous les avons gagnées et nous continuerons à les gagner par notre lutte héroïque contre l'impérialisme yankee, oppresseur de tous nos peuples.

C'est pourquoi nous ferons tout ce qui sera nécessaire pour expliquer mille et une fois au Gouvernement bahamien ce qui s'est passé et lui affirmer que Cuba n'avait pas la moindre intention de mal faire et qu'il n'a pas la moindre responsabilité dans les faits qui ont abouti au naufrage du patrouilleur.

S'il y a des victimes, nous sommes disposés à apporter des secours à leurs familles. S'il y a des dommages matériels, nous sommes disposés à oublier les dommages que nous avons subis et à envisager des formes d'indemnisation. L'essentiel est que l'on sache que l'honneur d'un peuple des Caraïbes est notre honneur et que ses fils sont nos frères.